

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	4 ^{ème}
Nom de site	COSSONNERIE	Numéro	7510057785
Adresse du site	4, rue Aubry le Boucher	Hauteur	R+6 (24.70m)
Bailleur de l'immeuble	Paris Habitat	Destination	habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100Mhz (4G/5G)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	09/05/2023
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	15/05/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	09/07/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 3 antennes 2G/3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 0°, 140° et 270°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 2 et 10m des antennes	Vis-à-vis (25m)	R+6 (270°)
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 0° <5V/m - 140° <4V/m - 270° <4V/m 5G (3500): 0° <5V/m - 140° <4V/m - 270° <5V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	2G/3G/4G/5G : 27.14 (0 et 140°) 26.14m (270°) pour les antennes à faisceaux fixes 5G: 28.15m (0 et 140°) 27.15m (270°) pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 3 antennes à faisceaux fixes pour les 3G/4G/5G NR2100 et 3 antennes à faisceaux orientables pour la 5G NR3500
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

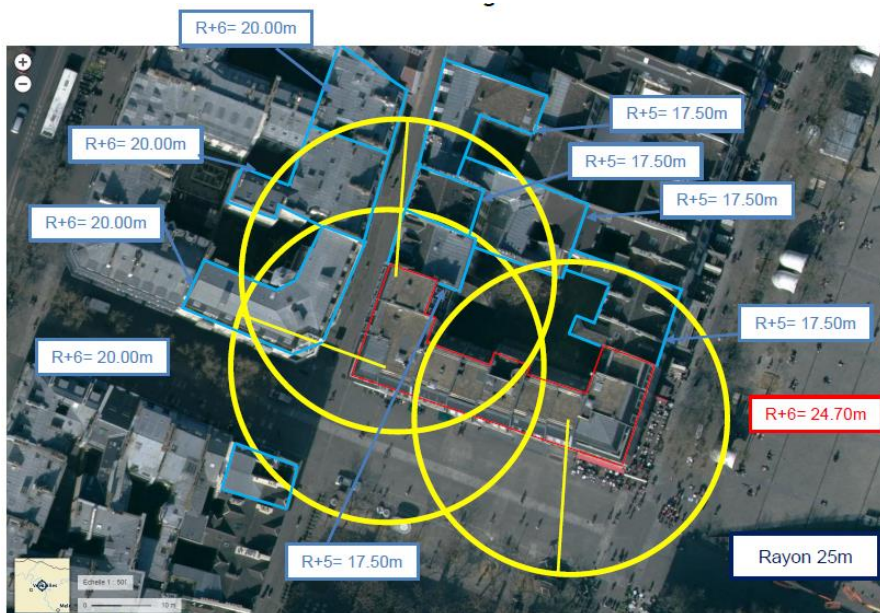
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui /Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
CMP VICTOR SMIRNOFF	22 BOULEVARD SEBASTOPOL 75004 PARIS	18m	OUI	66m	1.57 V/m
Groupe scolaire Saint Jean Gabriel	8 RUE DU CLOITRE SAINT MERRI 75004 PARIS	18m	NON	153m	0.34 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 0°	Azimut 140°	Azimut 270°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	23.5 m	20.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

i. Azimut 0°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 10°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 23.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m .

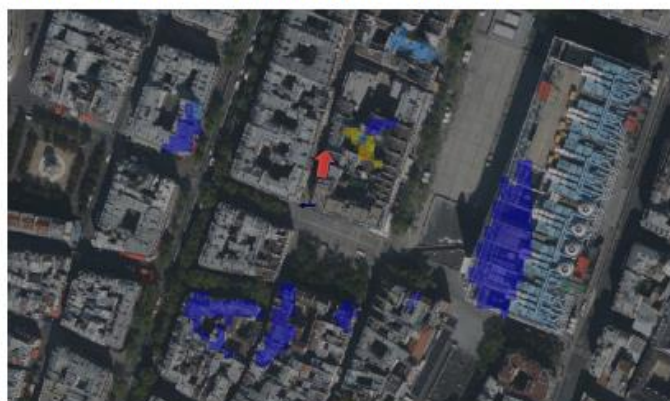
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 0°	Azimut 140°	Azimut 270°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	24.5 m	23.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

ii. Azimut 0°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 10°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 24.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Avant projet :



Après projet :

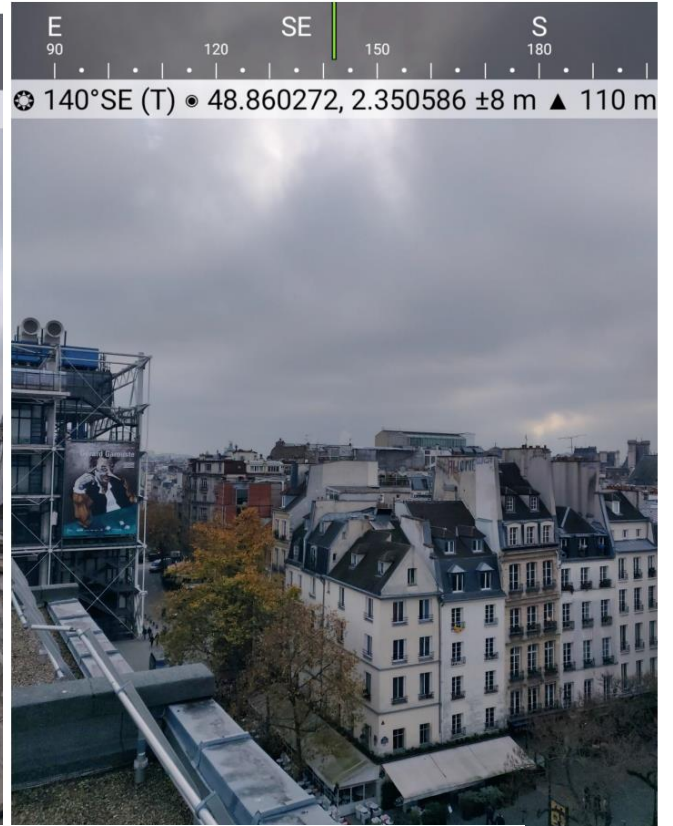


Vue des Azimuts

Azimut 0 : 0°



Azimut 1 : 140°



Azimut 1 : 270°

